

RISQUES LEGIONELLOSE SUR LES TOURS AEROREFRIGERANTES

■ Objectifs opérationnels

Identifier les principes des installations de refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air
Evaluer les risques légionelles et mettre en œuvre une surveillance
Identifier les équipements de protection
Différencier les stratégies de traitement et connaître les risques liés à l'utilisation des produits chimiques
Transposer les consignes d'exploitation fixées par la réglementation

■ Public Concerné

Intervenants dans l'exploitation des installations
Surveillants d'installations de tours aéro réfrigérantes
Responsables de maintenance
Techniciens de maintenance
Opérateurs d'entretien et de nettoyage

🕒 Durée

7.00 Heures **1** Jour

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Légionnelles et légionelloses, facteurs de risque individuel
Différents principes, risques de prolifération et de dissémination des légionnelles
Dispositions réglementaires fixées par les arrêtés du 14.12.2013 (contexte, AMR, surveillance ...)
Moyens de lutte (protection collective et individuelle, traitement de l'eau)
Surveillance des installations

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de partages d'expériences.
Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que le PC portable des participants.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant formateur qualifié est ingénieur HSE ou préventeur santé sécurité au travail.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée fin de formation sur la base d'un questionnaire.
Elle est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 300.00 € HT

Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Maxime JAILLET
Chef de Projets et Développement

Tél. : 0130854127
Mail : m.jaillet@groupeginger.com